

SEPTEMBRE 2018

Chères habitantes, chers habitants,

En cette rentrée, après des vacances bien méritées, petits et grands se sont reposés et ont rechargé les batteries ! Bonne reprise du travail à tous.

Un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour embellir notre village, en vue du passage du jury des villes et villages fleuris, le 21 août dernier.

En cette période, vous êtes nombreux à entreprendre des travaux de tonte, désherbage et taille. Je vous rappelle que les feux liés aux broussailles sont interdits. Les déchets verts peuvent être apportés à la déchetterie de Pfaffenheim, qui a rouvert ses portes depuis le 17 juillet.



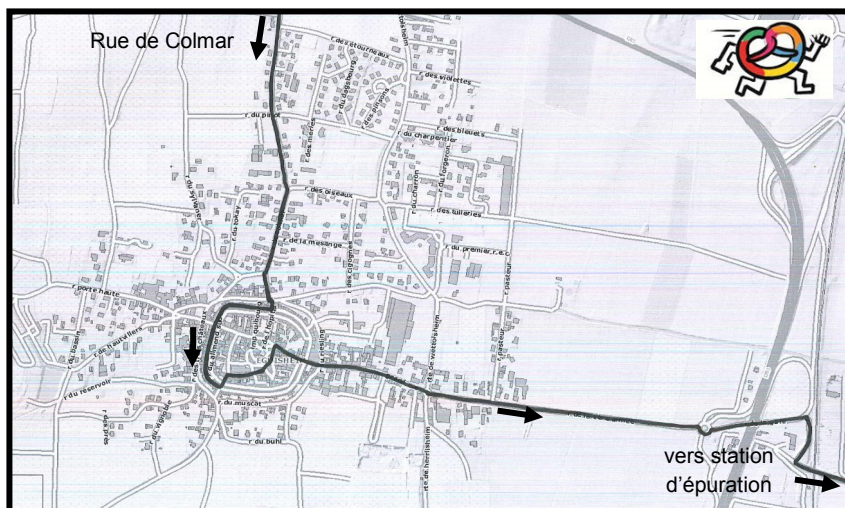
Le Maire,
Claude CENTLIVRE

Passage du Marathon Solidaire de Colmar le dimanche 16 septembre

La quatrième édition du Marathon de Colmar se déroulera le 16 septembre prochain. Après le succès des trois premières éditions, l'Association Courir Solidaire réitère son marathon, et toujours pour la bonne cause, puisque les bénéfices sont reversés à des associations caritatives.

À cette occasion, réunissant plusieurs milliers de participants et de spectateurs, la commune se doit de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement sur les voies communales empruntées par les coureurs. **La circulation et le stationnement de tous véhicules seront donc interdits de 8h30 à 12h00**, sur l'ensemble des voies empruntées par l'épreuve, à savoir :

- en agglomération : rue de Colmar, rue de l'Hôpital, rue du Rempart Nord, rue du Rempart Sud, Porte des Chevaliers, place de l'Église (côté sud), rue du Château, place du Château St-Léon, Grand'Rue (pour sa partie située à l'Est de la Place du Château), rue de la 1^{ère} Armée.
- hors agglomération : R.D. 14 dans le prolongement de la rue de la 1^{ère} Armée et jusqu'à la rue de la Gare, chemin rural dit Viehweg, chemin rural lieu-dit Obere Weidmatten, chemin rural lieu-dit Wolfswinkel.



La circulation sera par ailleurs interrompue sur les voies communales, à hauteur de leur intersection avec les voies empruntées par le parcours, ce qui concerne en particulier : toutes les rues débouchant sur la rue de Colmar, la rue de Bruxelles, la rue des Fleurs, la rue du Traminer, la rue du Riesling, la rue du Muscat, la route de Wettolsheim (RD1 bis – intersection avec la RD14), la rue Pasteur, la rue RN 83, tous les chemins ruraux débouchant sur le chemin rural Viehweg.

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions de prendre vos dispositions, concernant la circulation et le stationnement, durant cette journée du 16 septembre.

Tous solidaires avec les Charentais

Le 4 juillet dernier en Charente, et plus particulièrement dans le village de St-Sornin*, **800 habitations ont été dévastées par le vent et la grêle, en l'espace de quelques heures.** De violents orages ont éclaté en milieu d'après-midi provoquant d'importants dégâts matériels. Ainsi, 80% des toits de la commune ont été détruits et se sont écroulés sur les habitations. L'école est dévastée, de même que les équipements communaux.

Michel NICOLAS, Maire de Charras, lance un appel à la solidarité de tous, afin de venir en aide aux nombreuses familles qui se trouvent, aujourd'hui encore, totalement démunies. Puisque que c'est dans ces moments là, plus que jamais, que le **pacte d'amitié que nous entretenons avec 4 communes de Charente** prend tout son sens, nous vous encourageons à soutenir St-Sornin et ses habitants qui tentent aujourd'hui de se reconstruire. Les chèques pourront être adressés à la Croix Rouge avec la mention « intempéries Charente », et envoyés à la Mairie de Charras (allée des Tilleuls, 16380 CHARRAS), qui centralise les dons. Pour les dons par virement, les coordonnées bancaires sont les suivantes : Code banque : 30004 Code Guichet : 02837 Compte : 00010574257 Clé Rib : 94 / IBAN : FR76 3000 4028 3700 0105 7425 794 / BIC : BNPAFRPPAA

* *Michaël CANIT, le Maire de St-Sornin, n'est autre que le mari de Virginie, présidente du Comité pour le Pacte d'Amitié avec Eguisheim, lui-même est présent depuis 15 ans au stand de nos amis charentais à la Fête des Vignerons.*

2^{ème} prix de la créativité pour Eguisheim



Le jury départemental du fleurissement du Haut-Rhin a effectué sa traditionnelle tournée les 10 et 11 juillet 2018. Composé d'élus, de techniciens du tourisme, des espaces verts et d'horticulteurs qui sont mobilisés par Alsace Destination Tourisme (ADT), Eguisheim s'est vue décerner le **2^{ème} prix de la créativité** (avec une note de 16/20), pour la **mise en valeur du parc du Millénaire**, et notamment par la mise en place de la roseraie des mariés.

Un grand bravo aux services techniques de la commune qui ont œuvré à cette belle réalisation, en partenariat avec les **lycéens de l'établissement horticole de Wintzenheim**. Croisons les doigts pour que le résultat du passage du jury national des villes et villages fleuris (qui sera révélé au mois d'octobre) soit aussi encourageant !

Rentrée scolaire 2018-2019

Nous présentons tous nos vœux de bonne reprise aux élèves et équipes enseignantes des écoles « Les Coccinelles » et « La Vigne en fleurs » d'Eguisheim !

Nous rappelons aux parents que, conformément aux décisions des Conseils d'école et du Conseil Municipal, **la semaine d'enseignement dure désormais 4 jours** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et espérons vivement que ce nouveau fonctionnement saura satisfaire les attentes de chacun, en toute sérénité.

Nous rappelons également à tous les parents et accompagnants que la sécurité autour des écoles dépend de tous : merci de respecter les **règles de bonne conduite et de sécurité routière** (respect des passages piétons, des zones de stationnement, des limitations de vitesse, etc.), ainsi que le bien être des riverains. Enfin, après une participation réussie en 2017, le Conseil Municipal des Jeunes d'Eguisheim vous invite à participer à une **journée « sans voiture » pour se rendre à l'école, le vendredi 21 septembre !**

Il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pollution atmosphérique ou contre le bruit, mais aussi de promouvoir les déplacements doux et de contrer la croissance du trafic motorisé autour de l'école. Sachons soutenir cette courageuse initiative : **nous comptons sur vous tous !**



Enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 30 août 2018, le Maire d'EGUISHEIM a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune, destiné à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune et la réglementation d'urbanisme relative à l'utilisation des sols.

A cet effet, Monsieur André HERING, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs à la mairie d'EGUISHEIM du 24 septembre 2018 au 24 octobre 2018 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie d'EGUISHEIM le lundi 24 septembre 2018 de 8h30 à 10h30, le vendredi 5 octobre 2018 de 14h00 à 16h00, le mercredi 17 octobre 2018 de 8h30 à 10h30 et le mercredi 24 octobre 2018 de 16h30 à 19h00.

Le maître d'ouvrage du projet de P.L.U. est la commune d'EGUISHEIM. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du P.L.U.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h00 - sauf vendredi fermeture à 16h00.

Les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Mairie d'EGUISHEIM, 21 Grand'rue 68420 EGISHEIM. Les observations peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@ville-eguisheim.fr

Le dossier complet d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune, <http://www.ville-eguisheim.fr>, pendant toute la durée de l'enquête.

Est également consultable en Mairie dans le cadre de l'enquête publique (en version papier et sur poste informatique) ainsi que sur le site internet de la commune la décision prise après un examen au cas par cas par l'autorité environnementale ne soumettant pas le projet, plan ou programme à évaluation environnementale.

Un accès au dossier d'enquête est également assuré sur un poste informatique à la mairie d'EGUISHEIM, lieu de l'enquête publique aux mêmes dates et horaires que le dossier papier.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au Maire son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site internet de la commune.

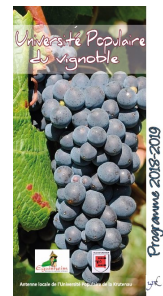


Vos rendez-vous culturels de la rentrée

Université Populaire du Vignoble

Le programme 2018-2019 des conférences commence cette année à Turckheim, à partir du jeudi 6 septembre, avec les « Visages du 1^{er} et du 2nd Empire ». À Eguisheim, les conférences débiteront le 8 novembre sur le thème des « Figures de la politique française du 19^e et du 20^e siècle ».

Programme complet sur : <http://www.up-krutenau.com/>



Exposition d'enluminures au Château

Du 1^{er} au 16 septembre 2018, de 10h30 à 18h30, Château St-Léon
Entrée libre

Annie Bouyer a trouvé dans l'art de l'enluminure, une façon d'exprimer son goût pour le dessin, la peinture et l'art médiéval. Venez découvrir cette belle et rare exposition où vous pourrez observer le travail de calligraphie de l'artiste qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre, de 15h à 18h, Château St-Léon
Entrée libre

Visite guidée gratuite du Château des Comtes avec le thème "sous les étoiles".
Rendez-vous à la Place du château Saint Léon de 15h à 18h.

Cette visite vous est proposée par les guides de la Société d'Histoire et d'Archéologie.



France Léa Spectacle « Rien de trop »

Samedi 6 octobre, 20h, Espace Culturel les Marronniers
Entrée : 10€

France Léa, tout à la fois diseuse, chanteuse, humoriste, fait des spectacles des plus émouvants qui soient, qui enchantent tous les publics depuis des années.

« Proche de qui ? De personne, car elle est incomparable ! »

Retrouvez toute l'actualité de la commission culture d'Eguisheim sur [f CommissionCultureEguisheim](https://www.facebook.com/CommissionCultureEguisheim)

SUR VOS AGENDAS ...

Du 1 ^{er} au 16 septembre	Exposition d'enluminures - de 10h30 à 18h30 - Château St Léon - entrée libre
Les 15 et 16 septembre	Journées européennes du patrimoine à Eguisheim - de 15h à 18h - Château St Léon - entrée libre
Dimanche 16 septembre	4 ^{ème} Marathon Solidaire de Colmar
Vendredi 21 septembre	Journée sans voiture
Dimanche 23 septembre	Vélo gourmand au profit de la Ligue contre le cancer Renseignements 06 32 17 83 21 / benevoliguerouff.canalblog.com
Lundi 24 septembre	Médiabus - de 16h30 à 18h30 - parking de la Mairie
Les 29 et 30 septembre	Fête du Vin Nouveau - place du Château St Léon
Samedi 6 octobre	Spectacle France Léa « Rien de Trop » - 20h - Espace Culturel les Marronniers - 10€
Les 6 et 7 octobre	Fête du Vin Nouveau - place du Château St Léon
Dimanche 14 octobre	Marché du goût - place du Marché aux Saules
Vendredi 19 octobre	Pièce de théâtre « les Migrants » par le Théâtre de l'Escabeau - 20h30 - Espace Culturel les Marronniers Tarifs : 9€ / tarif réduit : 6€ pour les moins de 18 ans et chômeurs

Retrouvez cette lettre et beaucoup d'informations pratiques sur le site de la commune : www.ville-eguisheim.fr

Horaires d'ouverture - matins : Lu-Ve 8h30-12h00 - après-midis : Lu-Je 13h30-17h00 ; Ve 13h30-16h00